

# Stratégie Climat 2030

## On accélère face à l'urgence climatique

MGEN. Première mutuelle des agents du service public  
On s'engage mutuellement

mgen<sup>★</sup>

GRUPE **vyv**





# Une stratégie ambitieuse

MGEN s'est fixé un objectif à la hauteur des enjeux : diminuer considérablement son impact carbone afin de s'inscrire dans l'effort collectif appelé par l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Cet objectif ambitieux consolide la politique RSE de la mutuelle.

Objectif  
**1,5°C**

“



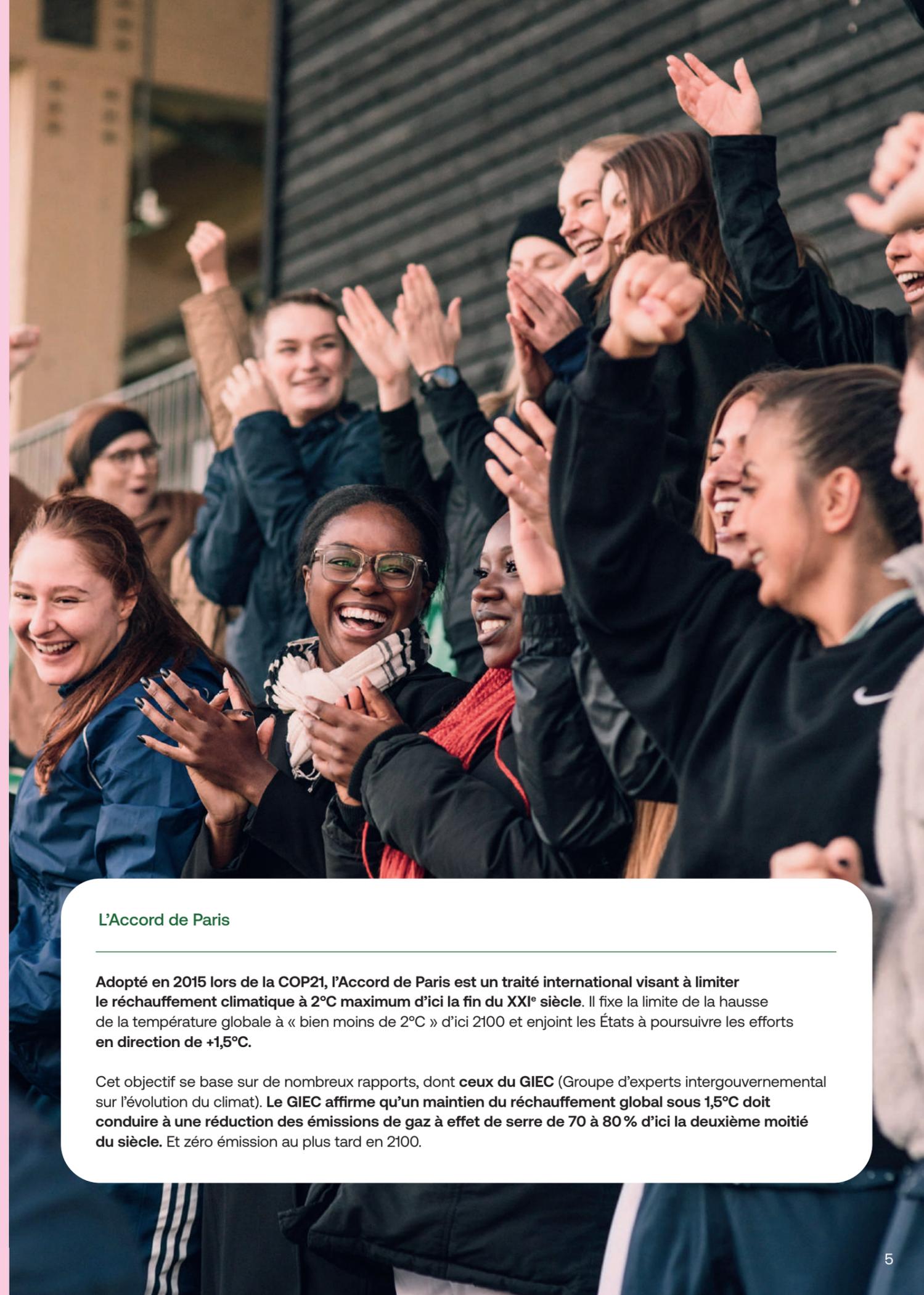
Face à l'accélération du dérèglement climatique, nous avons décidé de déployer une stratégie Climat ambitieuse. Limiter notre impact carbone dans de telles proportions à un horizon si proche – 2030 ! – implique des efforts sur l'ensemble de nos activités, qu'elles soient directes ou indirectes.”

Frédérique Lamarre, Administratrice animation territoriale de MGEN, engagements sociétaux et RSE



## Une stratégie Climat, de quoi s'agit-il ?

Une stratégie Climat définit **les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre** au niveau d'une organisation. Elle précise **le degré d'ambition**, fixe **un calendrier** et un horizon temporel et **délimite le périmètre des actions** qui vont être entreprises.



## L'Accord de Paris

Adopté en 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris est un traité international visant à limiter le réchauffement climatique à 2°C maximum d'ici la fin du XXI<sup>e</sup> siècle. Il fixe la limite de la hausse de la température globale à « bien moins de 2°C » d'ici 2100 et enjoint les États à poursuivre les efforts en direction de +1,5°C.

Cet objectif se base sur de nombreux rapports, dont ceux du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Le GIEC affirme qu'un maintien du réchauffement global sous 1,5°C doit conduire à une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 70 à 80 % d'ici la deuxième moitié du siècle. Et zéro émission au plus tard en 2100.

# Une stratégie exigeante

## → Le choix de la méthode ACT Pas à Pas de l'ADEME

Comme les autres membres du Groupe VYV, MGEN a choisi, pour les deux premiers piliers de sa stratégie, la **méthode ACT Pas à Pas de l'ADEME, agence de la transition écologique.**

Recommandée par le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, cette méthode est internationalement reconnue. Elle se déroule en **cinq étapes** qui vont du calcul du bilan carbone à la mise en place de plans d'action.

La bonne application de la méthode est contrôlée à **trois reprises par l'ADEME, autorité externe neutre. ACT Pas à Pas a donc offert un cadre méthodologique pertinent et exigeant à MGEN pour construire sa propre stratégie Climat.**



## → Embarquer le collectif MGEN

### Ce que la méthode ACT implique

#### Mobiliser au plus haut niveau de l'entreprise



**Le COMEX et le conseil d'administration**

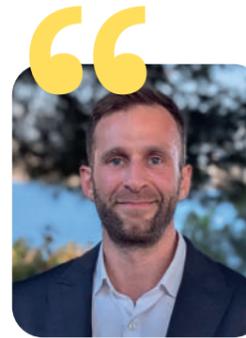
Ils ont joué un **rôle central** en s'assurant que la stratégie Climat 2030 correspondait bien à leur ambition, qu'elle était **en adéquation avec les capacités de faire de MGEN** et en validant in fine les différents **engagements** qu'elle impliquait.



**Les cadres opérationnels**

Les cadres opérationnels ont contribué à **l'élaboration de la stratégie** en confirmant que les objectifs fixés étaient réalisables et en précisant **les actions à mettre en œuvre** pour les atteindre.

Dans chaque direction, **un coordinateur chargé du suivi de la stratégie Climat 2030** a été désigné pour **remonter semestriellement l'avancée du plan d'actions** de sa direction grâce à un outil dédié.



“ MGEN a conduit la démarche ACT Pas à Pas avec sérieux, en se fixant des engagements forts. Le collectif a maintenant la volonté d'intégrer la variable climat à chaque décision afin d'atteindre l'objectif que le Comité exécutif s'est fixé, promesse d'une ambition tenue. ”

Simon Allain, Coordinateur de l'Initiative ACT de l'ADEME



### Ce que MGEN a fait en +

#### Aller plus loin en associant les militants



**Les militants dans les territoires**

En juillet 2024, lors de l'**Assemblée générale annuelle**, conformément au fonctionnement démocratique de MGEN, l'engagement relatif à notre fonctionnement interne (-42% de CO<sub>2</sub> par rapport à 2022) a été soumis **au vote des 550 délégués représentant nos adhérents et approuvé par 98% d'entre eux. Une Fresque du Climat a été réalisée** à cette occasion avec ces mêmes délégués.

En 2023, MGEN a mis **un outil permettant de calculer localement l'empreinte carbone** à la disposition de ses 130 agences et espaces d'accueil, mais aussi de ses centres de services. **90% d'entre eux s'en sont emparés et savent désormais comment agir pour limiter leurs émissions carbone localement.** Chaque région a défini **une action Climat à accomplir en 2025** pour contribuer, à son niveau, à la stratégie Climat 2030.

Lors des régionales d'automne 2024, une séquence climat a été organisée dans chaque région MGEN au cours de laquelle **la stratégie Climat 2030 a été présentée.**

# Une stratégie **globale**

## → Réduire considérablement notre impact carbone sur 3 piliers

La stratégie Climat 2030 couvre un périmètre volontairement large qui **inclut les postes d'émissions directes et indirectes de CO<sub>2</sub> de MGEN. Elle est structurée en 3 piliers.**

Les deux premiers visent à diminuer les émissions directes de CO<sub>2</sub>, à savoir celles provenant de ses **investissements** (Pilier 1) et de son **fonctionnement interne** et ce, sur l'ensemble de ses sites (Pilier 2). À travers le Pilier 3, qui porte sur ses émissions indirectes, MGEN s'engage à mettre en place ou à renforcer les dispositifs existants pour **accompagner ses parties prenantes sur le chemin de la décarbonation.**

## → Tout commence par le calcul du bilan carbone élargi

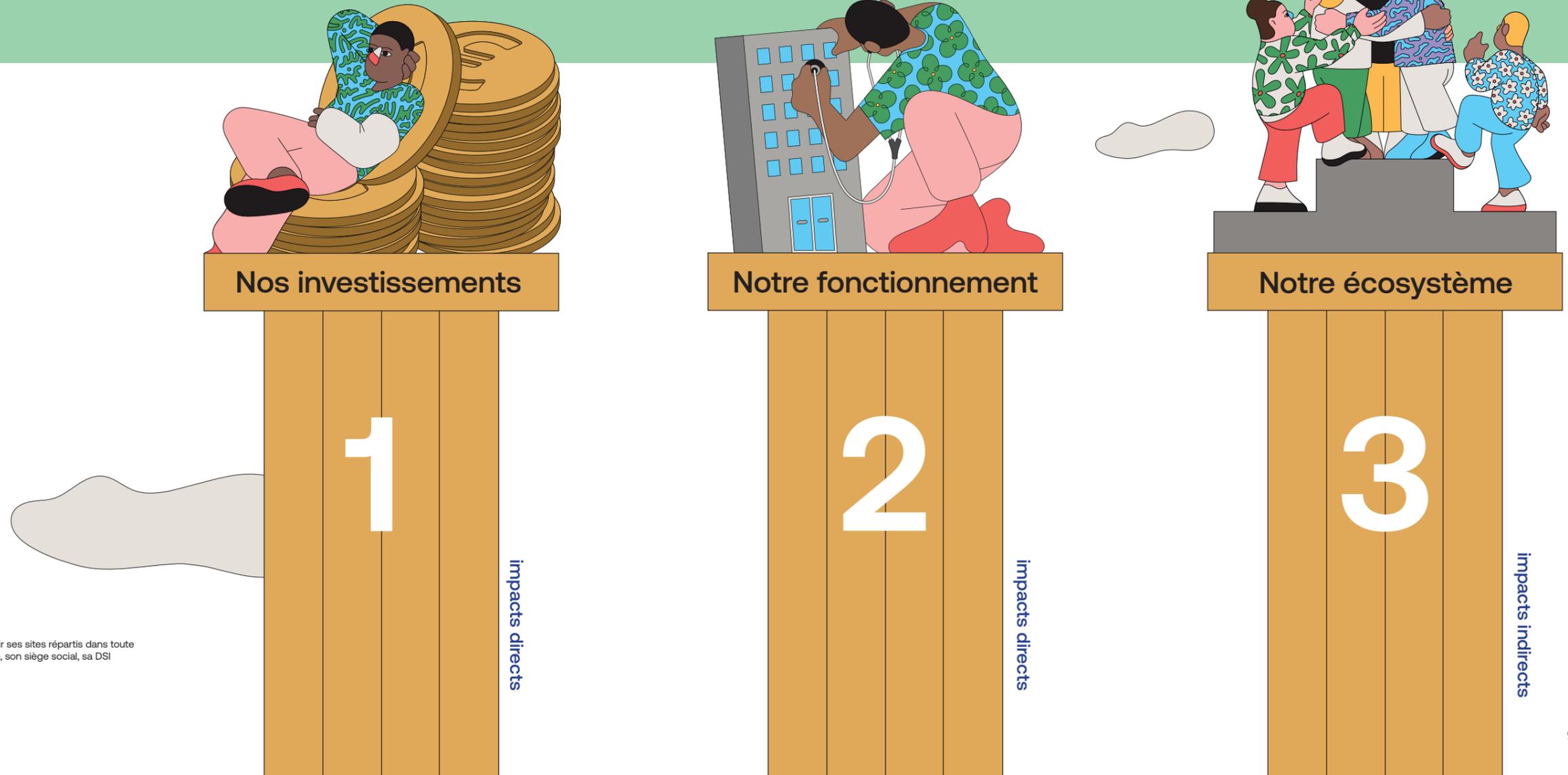
La stratégie Climat 2030 prend comme année de référence le bilan carbone 2022.

En 2022, à l'occasion de cet exercice, MGEN a décidé d'aller plus loin que la méthodologie habituellement utilisée en comptabilisant l'ensemble des émissions de CO<sub>2</sub> liées à son activité.

**Elle a ainsi mesuré l'impact carbone provenant de son fonctionnement interne<sup>(1)</sup> de ses investissements, mais aussi l'impact, bien qu'indirect, des prestations de santé - journées d'hospitalisation, médicaments, soins**

médicaux, etc. - qu'elle rembourse à ses adhérents et des accompagnements spécifiques qu'elle leur propose - action sociale, etc. - **postes rarement pris en compte dans le bilan carbone d'une mutuelle.**

Le bilan carbone est le point de départ de la stratégie Climat 2030 car il permet d'identifier les principaux postes d'émissions de carbone, **donc les principaux leviers d'action.**



(1) La stratégie Climat 2030 a pour périmètre les activités assurantielles, à savoir ses sites répartis dans toute la France (agences, espaces mutuels, espace régionaux, centres de services...), son siège social, sa DSI et sa filiale MGEN Solutions.

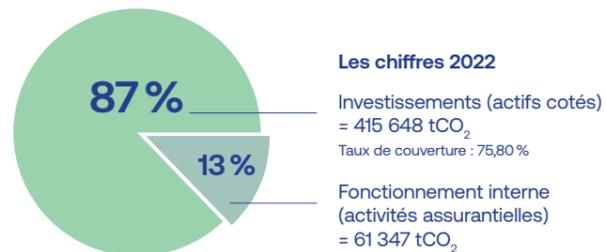
# Une stratégie **globale**

→ **1<sup>er</sup> pilier**: Réduire l'impact carbone de nos investissements

**-50%**  
de CO<sub>2</sub> sur nos investissements cotés (émetteurs privés)

€

Chez MGEN, les investissements sont la première source d'émissions de gaz à effet de serre.



Aussi, dans le cadre de sa stratégie Climat 2030, la mutuelle a décidé d'inclure dans sa politique d'Investissement Socialement Responsable (ISR) 2025 un objectif ambitieux de décarbonation de son portefeuille, **soit une diminution de 50% de ses impacts en CO<sub>2</sub>** par million d'euros investis dans son portefeuille coté géré en direct (émetteurs privés) d'ici 2030. Ce faisant, elle s'inscrit dans la trajectoire tracée par l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement planétaire à **1,5°C<sup>(2)</sup>**.

🏢

Pour parvenir à cette baisse conséquente, **MGEN exclura totalement les investissements dans les secteurs du charbon thermique et des hydrocarbures.** Par ailleurs, MGEN orientera ses investissements vers les entreprises bien positionnées au regard des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). En outre, elle se fixe l'objectif de détenir des obligations ESG à hauteur de 800 millions d'euros d'ici 2030. **L'effort est considérable, il restreint le champ des investissements possibles.**

Nos investissements

1

(2) Cet objectif suit les préconisations de la NZAO (Net Zero Asset Owner) pour un alignement du portefeuille sur une trajectoire 1,5°C.



## Une démarche ISR initiée il y a 10 ans

Dès 2016, MGEN se dote d'une **Charte des investissements responsables**. À partir de 2022, elle met en œuvre **une première politique d'Investissement Socialement Responsable (ISR)** qui la conduit à fixer un premier niveau d'exclusion pour les investissements dans les secteurs du charbon thermique et des hydrocarbures et à initier une décarbonation de son portefeuille.

**Grâce à son plan d'actions, MGEN a déjà réduit de 28% l'impact CO<sub>2</sub> de son portefeuille entre 2022 et 2023** (portefeuille coté géré en direct).

# Une stratégie **globale**

## → 2<sup>e</sup> pilier: Réduire l'impact carbone de notre fonctionnement interne

**-42%**  
d'émissions de carbone  
d'ici 2030

### Le choix du plus haut niveau d'engagement

Pour définir son degré d'ambition pour ce pilier, MGEN a **utilisé le référentiel SBTi, internationalement reconnu**, qui propose plusieurs niveaux correspondant à des objectifs et des scénarii de mise en œuvre plus ou moins importants. Elle a choisi **le niveau le plus avancé**, qui l'engage à réduire ses émissions de carbone de **42% à l'horizon 2030**.

Cet objectif particulièrement ambitieux engage MGEN dans la trajectoire tracée par l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C. **Il est exigeant car il implique une mobilisation forte** à tous les niveaux de l'entreprise, du siège social aux 130 agences et centres de services ainsi qu'une transformation interne importante. **Il impacte donc l'ensemble des élus et collaborateurs MGEN au quotidien.**

“Après avoir décidé de réduire de 42% nos émissions de carbone liées à notre fonctionnement interne, il nous a fallu détailler les actions qu'impliquait un tel objectif, mais aussi nous assurer qu'il était possible de les mettre en place. Il a fallu trois mois aux différentes directions pour étudier la faisabilité du plan d'actions. Un temps nécessaire : nous avons aujourd'hui identifié tous les leviers indispensables pour atteindre notre objectif.

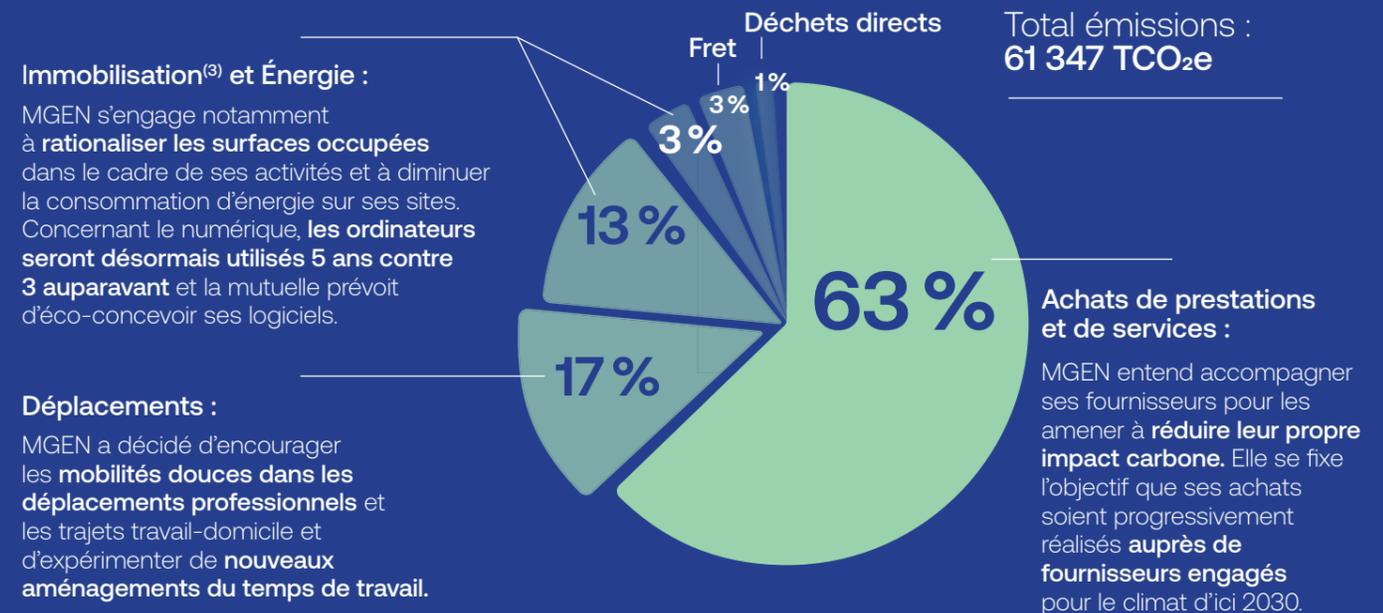
Mélanie Czepik, Responsable RSE de MGEN



Notre fonctionnement

2

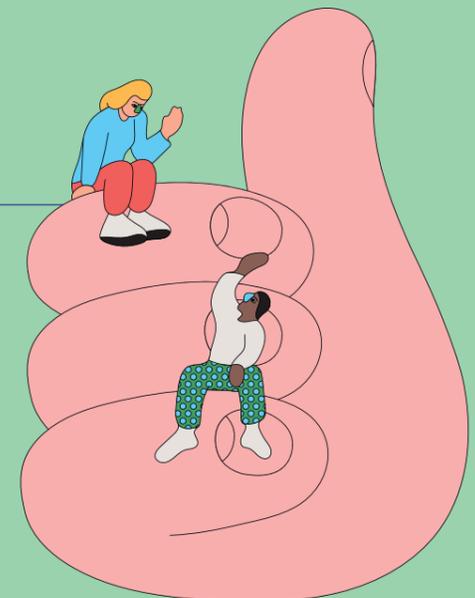
## Répartition des émissions de CO<sub>2</sub> provenant du fonctionnement interne (d'après le bilan carbone MGEN 2022)



### Quel est le chemin déjà parcouru ?

Bien avant l'adoption de la stratégie Climat 2030, MGEN a entrepris de **modifier ses pratiques et pris des décisions importantes pour limiter son impact carbone**. La mise en place d'un **plan d'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments** en 2012, puis la signature de la Charte **pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires en 2014**, ont posé les premiers jalons pour limiter l'impact de ses bâtis et de sa consommation d'énergie sur le climat.

**Depuis la signature de la Charte du numérique responsable en 2022**, la mutuelle s'est engagée dans une démarche numérique responsable de plus en plus exigeante.



(3) Les immobilisations couvrent les matériels informatiques, les véhicules, les surfaces immobilières, et les amortissements comptables.

# Une stratégie **globale**

## → 3<sup>e</sup> pilier: Accompagner notre écosystème sur le chemin de la décarbonation

**+100**  
bonnes pratiques

MGEN a souhaité intégrer à sa stratégie Climat 2030 un troisième pilier, complémentaire aux deux premiers encadrés par la méthode ACT Pas à Pas de l'ADEME : l'accompagnement de l'ensemble de ses parties prenantes (adhérents, professionnels de santé, agents publics, employeurs publics...) sur le chemin de la décarbonation.

MGEN ne peut agir directement sur leurs impacts en carbone mais peut, en revanche, **contribuer à leur diminution grâce à plusieurs dispositifs.**



Notre écosystème

3



**La sensibilisation aux enjeux écologiques** constitue un levier décisif. Elle sera mise en œuvre par les militants MGEN par le biais de **Fresques du climat** et **d'ateliers 2tonnes**, auprès de l'ensemble des parties prenantes locales.



**La prévention en santé** est un trait fort de l'identité de MGEN. Elle donne les outils pour diminuer l'impact environnemental des adhérents. MGEN a ainsi élaboré et propose aux employeurs publics et aux adhérents un **parcours santé-environnement**. Il s'articule autour de plusieurs ateliers, conférences et formations portant sur les liens **entre climat et santé, l'éco-anxiété, l'alimentation durable, les mobilités douces, la qualité de l'air intérieur...**



**Les partenariats\*** : MGEN entend contribuer à l'évolution des pratiques, gestes et réflexes, en faveur d'un monde bas carbone, **en soutenant des acteurs engagés dans cette transition**. Par exemple, MGEN soutient depuis 10 ans **Eco-Ecole, développé par Teragir**, qui est à la fois un programme gratuit d'éducation au développement durable destiné aux établissements scolaires et un label. Dans le cadre de son programme **MGEN Championnes Club®** lancé récemment, MGEN est devenue **partenaire de Fair Play For Planet**, un label destiné aux clubs, sites et événements sportifs, développé en collaboration avec l'ADEME.

\*Liste non exhaustive



## Piloter la stratégie climat d'ici 2030

**Aujourd'hui, MGEN a achevé la phase d'élaboration de sa stratégie Climat 2030.**

Les plans d'actions sont rédigés et entrent dans leur phase de mise en œuvre. Une présentation de l'état d'avancement de la stratégie Climat 2030 est prévue 2 fois par an par le Comité Pilotage et Risques, composé des membres du CODIR et d'autres acteurs clés de l'entreprise. Des points sur l'avancement de la stratégie seront également effectués en Comité RSE (instance émanant du Conseil d'Administration), en Comité exécutif, en Conseil d'Administration et en Comité Social et Économique Central et également en Assemblée générale.

**Le bilan carbone, calculé annuellement, permettra de mesurer l'efficacité de notre stratégie.**

**Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public.**

Son positionnement unique en France lui permet de gérer l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de plus de 4,2 millions de personnes, bénéficiaires d'un contrat individuel ou collectif. Au-delà d'être un guichet unique pour le remboursement des soins, **MGEN accompagne globalement ses adhérents** : de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale, à leur prise en charge en établissement de santé. Elle met en effet à la disposition de tous 1700 structures de soin et d'accompagnement mutualistes qu'elle cogère et cofinance partout en France, dont 62 appartiennent à MGEN. **Avec ses 10 000 collaborateurs et 3 500 militants, présents dans tous les départements français,**

le collectif mutualiste MGEN agit au plus près des adhérents, à chaque moment de leur vie, avec des offres personnalisées et des services innovants. Expert des enjeux spécifiques de santé et de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des agents, **MGEN accompagne également les employeurs** pour le bien-être des agents et contribue ainsi à la performance globale et à l'attractivité du service public.

Par son histoire et son modèle non lucratif, **MGEN est un acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS)** reconnu pour son engagement dans les grands enjeux sociétaux, de l'accès à l'IVG hier à celui d'une fin de vie libre et choisie aujourd'hui. Depuis 2017, MGEN est aussi membre fondateur du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

**MGEN. On s'engage mutuellement**

→ Vous souhaitez en savoir plus sur la politique RSE de MGEN ?



Rendez-vous sur [mgen.fr](https://mgen.fr)



@MGEN\_officiel

